

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 6

Artikel: Etats-Unis d'Amérique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARTILLERIE.

Le département militaire de la Confédération suisse a adressé la circulaire suivante aux autorités militaires des cantons et aux officiers de l'état-major fédéral d'artillerie, etc., etc.

MESSIEURS,

Le service des canons rayés qui sera fait par 6 hommes seulement, a nécessité l'établissement d'un règlement spécial tenant compte des particularités de cette nouvelle sorte de bouches à feu. En vue de son élaboration, on a désigné une commission de cinq officiers de l'état-major fédéral d'artillerie, qui a préparé une instruction sur le service de la pièce de campagne tant pour la pièce lisse que pour la pièce rayée, dans laquelle on a admis quelques modifications urgentes du règlement sur l'école de la pièce, de l'année 1845, attendu que l'on a dû chercher à mettre le service des canons lisses, par huit hommes, en harmonie avec celui des canons rayés.

Par ces modifications on avait surtout en vue d'arriver à un écouvillonnage et à une charge plus soignés, à un service prompt et simple, dépourvu de tous mouvements superflus. Toutefois, ce ne sera qu'après des expériences renouvelées dans les écoles et les cours de répétition que l'on pourra se décider sûrement sur les changements qu'il peut y avoir encore à apporter à cette instruction qui, à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 12 février 1862, n'a été introduite qu'avec caractère provisoire. L'on pourra donc à la clôture des écoles de l'année courante, y faire les améliorations jugées convenables.

En conséquence, nous invitons les autorités militaires des hauts Etats, les officiers de l'état-major fédéral d'artillerie et notamment MM. les instructeurs de l'arme, à nous transmettre à la fin des écoles les observations que cette instruction leur aura suggérées, pour que le règlement puisse être revu s'il y a lieu et adopté définitivement.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le chef du département militaire fédéral,

C FORNEROD.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Washington, 25 février 1862. — La guerre que la Confédération soutient contre les Etats à esclaves du Sud, depuis environ une année, tourne de plus en plus en faveur de la cause de l'Union. Les récentes victoires de Mill-Spring, du Fort-Henry, du Fort-Donelson et de Springfield, ont fait rentrer dans le giron fédéral les Etats du Missouri, du Kentucky et du Tennessee. Le Kansas ne tardera

pas à faire de même devant l'expédition du général Hunter. La côte de l'Atlantique, vivement attaquée à Roanoke-Island, à Savannah, à Charleston, à Ship-Island, échappe pièce par pièce aux mains du Sud. Des symptômes de découragement et de mécontentement se manifestent dans l'armée de Beauregard, qui tient toujours son gros aux environs de Richmond. On a lieu d'être étonné que Beauregard, qui passait jusqu'ici pour un général actif et intelligent, ait laissé écraser ses lieutenants dans l'Ouest, sans chercher à les rallier ou à les secourir.

L'armée fédérale est forte d'environ 600 mille hommes, dont environ 300 mille sur le Potomac et autour de Washington. Elle est vraiment belle, tant sous le rapport du personnel que sous celui du matériel. Avoir formé une telle armée en si peu de temps est un de ces prodiges comme les Américains seuls en savent faire. Ils ont mis à la création de cette imposante force militaire toute l'ardeur et l'audace qu'ils ont l'habitude de déployer dans leurs entreprises industrielles et commerciales. Au général Mac-Clellan, qui a le commandement en chef de toutes ces troupes, outre le commandement spécial de l'armée du Potomac, revient une bonne partie de l'honneur. Ses grandes connaissances, son activité et son énergie, ont triomphé de tous les obstacles, et la victoire récompense aujourd'hui ses efforts. Le général Mac Clellan est auteur de plusieurs ouvrages dénotant les plus sérieuses études générales et spéciales. Son principal écrit est un livre fort instructif et intelligent, *sur les armées européennes*, résumé de ses observations pendant la guerre d'Orient. On a aussi de lui des cartes et plans topographiques de la dernière campagne du Mexique, qui sont fort estimés. Outre ces divers titres aux yeux des militaires, le général Mac-Clellan est un ingénieur de mérite, et très versé dans les questions de construction et d'exploitation des chemins de fer. A l'état-major du général en chef se trouvent, outre plusieurs officiers américains très-distingués, des représentants de presque toutes les nations de l'Europe. L'Angleterre est représentée par le colonel Havelock, frère du célèbre général ; la France par les princes d'Orléans (qui ne sont point partis à l'occasion de l'affaire du Trent, comme quelques journaux l'ont insinué), et par le capitaine Villarceau ; l'Allemagne par le colonel comte de Radowitz, par le major baron de Hammersstein, et par plusieurs capitaines ; la Suisse par le major fédéral Lecomte ; la Suède par le major von Vegesack, etc.

Il y a bon nombre de Suisses éparpillés dans l'armée. Outre un régiment entier dans l'Ouest, sous les ordres du général Halleck, il y a deux compagnies suisses dans l'armée du Potomac ; une dans la légion Garibaldi, dont le lieutenant-colonel est un Tessinois, M. Repeti, et une dans le régiment de carabiniers Burdaim, dont le lieutenant-colonel ad-intérim est un Grisons, capitaine Trepp du Splugen. Cette dernière compagnie a été flatteusement armée d'une carabine-revolver à 5 coups, qui ne coûte pas moins de 250 fr. la pièce, mais qui est bien délicate pour une bonne arme de guerre.

P. S. Les dernières nouvelles feraient croire que les sécessionnistes se concentrent enfin dans les environs de *Nothville*, sous le commandement de Beauregard, et qu'une bataille pourrait être livrée un de ces jours sous les murs de cette ville.
